

PAIE NIVEAU 2

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les règles de calcul pour établir des bulletins de salaire dans des cas spécifiques
- Savoir calculer des régularisations de tranches de cotisations
- Savoir faire différents calculs d'absences et d'avantages en nature
- Connaître les différents temps de repos

PRÉ-REQUIS

Savoir calculer des régularisations de tranches de cotisations

PROGRAMME

1. Calcul du salaire brut

- Le salaire de base et le temps de travail effectif, temps partiel, Indemnité de précarité (CDD).
- Base de calcul des droits aux congés payés, loi du maintien et du 10ème. Les heures supplémentaires et la loi TEPA
- Les différents temps de repos (compensateur, récupération...)

2. La gestion des absences

- Les absences non-indemnisées
- Les absences pour maladie, indemnités journalières de SS, le maintien de salaire. Maternité, congé de paternité, congés pour événements familiaux
- Accident du travail et maladie professionnelle

3. Les charges sociales patronales et salariales

- Détermination des montants de base soumis aux cotisations URSSAF, Assurance chômage, maladie, vieillesse, retraite, prévoyance, ...
- Cotisations aux caisses de retraite complémentaires (AGIRC, ARRCO),
- Fiscalité sociale : la CSG et la CRDS. (le forfait social, ...)

4. Frais professionnels et les avantages en nature

Valoriser les avantages en nature : voiture, repas, NTIC, ... soumis à cotisations. Les frais de déplacements, de repas, les chèques restaurants

PARTICIPANTS :

1 à 3 personnes

DUREE :

1 jour

TARIF :

550 € HT/jour
soit 660 € TTC/jour

LIEU :

Inter, salle de formation

DATES :

Nous consulter

PÉDAGOGIE

Formation opérationnelle composée de nombreux exercices pratiques, étude de cas permettant d'évaluer et de valider les acquis tout au long de la formation
Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

EVALUATION

Bulletin de salaire à compléter avec mise en situation, le cas final tiendra compte d'un critère de chaque partie du programme.

